

### **ACRYL-BINDER**

### Fiche de données de sécurité

Selon le règlement 29 CFR 1910.1200, le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) (SGH), le règlement sur les produits dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

#### Section 1. Identification of the substance/mixture and of the company/undertaking

1.1 Identifiant du produit

Forme du produit Mélange

Nom commercial ACRYL-BINDER

Code de produit AB

1.2 Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utiliser

Industriel. Pour un usage professionnel uniquement.

1. Aéroport2.2 Utilisations déconseillées

Aucune information supplémentaire disponible

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant Fournisseur

NOX-CRETE, INC.

1444 SOUTH 20TH STREET

OMAHA, NE 68108 Tel: 402-341-2080

Fax: 402-341-2080

E-Mail: <a href="mailto:corporate@nox-crete.com">corporate@nox-crete.com</a>
Web Site: <a href="mailto:www.nox-crete.com">www.nox-crete.com</a>
1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urganos

Numéro d'urgence Chemtrec (800) 424-9300

Chemtrec en dehors des États-Unis 703-527-3887

#### Section 2. Hazards identification

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Irritation oculaire. 2 H319

Texte intégral des phrases en H voir section 16

Effets nocifs sur la physiochimie, la santé humaine et l'environnement

Aucune information supplémentaire disponible

2.2 Éléments d'étiquette

Pictogrammes de danger



Mot d'avertissement Avertissement

Mentions de danger H319 – Provoque une irritation oculaire grave

Conseils de prudence

P264 : Laver... soigneusement après la manipulation

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à faire – continuez à rincer P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

2.3 Autres dangers Aucun connu

EN (Anglais) Page 1 sur 6



### ACRYL-BINDER

### Fiche de données de sécurité

Selon le règlement 29 CFR 1910.1200, le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) (SGH), le règlement sur les produits dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

Texte intégral des phrases H et P : voir section 16

#### Section 3. Composition / information on ingredients

#### 3.1 Substances

Sans objet

#### 3.2 Mélange

Nom	Identificateur de produit	%
Éther de polyéthylène glycol octylphénoxy	9002-93-1	1 - 5
Polyéthylène glycol octylphényléther	9036-19-5	1 - 5

Conformément à l'article 29CFR 1910.1200(i), l'identité chimique spécifique (et/ou) de la concentration peut être retenue en tant que secret commercial, tandis que toutes les propriétés et tous les effets sur la santé et la sécurité sont inclus dans la FDS. Le reste des autres ingrédients est non dangereux ou sa concentration est inférieure à 1 % (ou 0,1 % pour les cancérogènes, les toxines pour la reproduction ou les sensibilisants respiratoires).

#### Section 4. First aid measures

41	<b>Description</b>	des	mesures de	nremiers	Secours
4. I	Describition	ues	illesules de	DIGILIGI 5	Secours

Mesures de premiers secours généralités Obtenez des conseils ou des soins médicaux si vous ne vous sentez

pas bien. Ne donnez jamais rien en bouche à une personne

inconsciente.

Si l'individu éprouve des nausées, des étourdissements, des difficultés à Premiers secours après inhalation

> Respiration Consultez immédiatement un professionnel de la santé. En cas de doute, ou lorsque les symptômes persistent, consultez un médecin. Sortez à l'air frais et maintenez-le au repos dans une position confortable pour respirer. Appelez immédiatement un centre antipoison

ou un médecin.

Premiers secours après un contact avec la peau

Si l'irritation cutanée persiste, consultez un médecin. Retirer ou enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincez la peau à l'eau ou sous la douche. Lavez immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau.

Mesure de premiers secours après un contact visuel

Lorsque vous portez des lentilles de contact, retirez-les si possible. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à

l'eau courante pendant 10 à 15 minutes en tenant les paupières

écartées. Obtenez immédiatement des soins médicaux.

Rincer bouche. NE PAS faire vomir. Obtenir des soins médicaux Premiers secours après l'ingestion

immédiatement.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes/blessures après inhalation Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Une surexposition

aux vapeurs peut entraîner des maux de tête, des nausées, de la

somnolence ou des étourdissements.

Symptômes/blessures après contact avec la peau

Peut provoquer une irritation de la peau ou une sensation de brûlure Symptômes/blessures après contact visuel

Peut causer une irritation ou des blessures oculaires

Peut causer une irritation sévère ou des brûlures à la muqueuse de la Symptômes/blessures après l'ingestion

bouche, de la gorge, de l'œsophage et de l'estomac

#### 4.3 Indication de toute attention médicale immédiate et d'un traitement spécial nécessaire

EN (Anglais) Page 2 sur 6



### **ACRYL-BINDER**

### Fiche de données de sécurité

Selon le règlement 29 CFR 1910.1200, le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) (SGH), le règlement sur les produits dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

Aucune information supplémentaire disponible

### Section 5. Firefighting measures

5.1 Agents extincteurs

Agent extincteur approprié Produit chimique sec, mousse dioxyde de carbone

Agent extincteur inadapté N'utilisez pas de jet d'eau lourd 5.2 Dangers particuliers découlant de la matière ou du mélange

**Réactivité**Les produits de décomposition thermique peuvent présenter un risque pour la santé.

5.3 Conseils pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie Utilisez de l'eau pulvérisée ou du brouillard pour refroidir les recipients exposés.

Équipement de protection pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome (APRA) et équipement de protection complet lors de la lutte contre tout incendie chimique.

Autres informations

Lors du chauffage ou de la combustion, des gaz/vapeurs nocifs peuvent être libérés.

Ce produit peut rendre le sol glissant.

### Section 6. Accidental release measures

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Mesures générales** Digue ou retenue de matériaux déversés. Prenez les précautions appropriées

pour vous assurer votre propre santé et votre sécurité avant de tenter de

contrôler les déversements ou de les nettoyer;

<u>Équipement de protection</u> Équipez l'équipe de nettoyage d'un équipement de protection approprié.

**6.2 Précautions environnementales** Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux publiques.

Informez les autorités si du liquide pénètre dans les égouts ou les eaux

publiques.

6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorbez les déversements avec des solides inertes, tels que l'argile ou la

terre de diatomées. Recueillir dans des récipients étanches à la vapeur et

éliminer correctement.

### Section 7. Handling and storage

#### 7.1 Précautions pour une manipulation en toute sécurité

Mesures de protection Lavez-vous les mains et les autres zones exposées avec de l'eau et du

savon avant de manger, de boire ou de fumer et en quittant le travail. Assurer une bonne ventilation dans les zones de travail pour éviter la formation de vapeur. Lorsqu'ils ne sont pas utilisés, gardez les contenants bien fermés. Évitez de respirer de la vapeur ou du

brouillard.

Mesures d'hygiène Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

7.2 Conditions de stockage en toute sécurité, y compris les éventuelles incompatibilités

**Conditions de stockage** Stocker conformément aux réglementations locales. Conserver dans le

récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Gardez les récipients bien fermés jusqu'à ce qu'ils soient prêts à l'emploi.

Conserver du gel.

Matériaux incompatibles Acides forts, alcalis et agents oxydants

**Température de stockage** Évitez l'exposition à des températures glaciales.

#### Section 8. Exposure controls/personal protection

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

8.2 Commandes d'exposition

Non établi

EN (Anglais) Page 3 sur 6



### **ACRYL-BINDER**

### Fiche de données de sécurité

Selon le règlement 29 CFR 1910.1200, le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) (SGH), le règlement sur les produits dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

Mesures d'ingénierie appropriées Utiliser avec une ventilation adéquate pour maintenir les concentrations

de vapeur du produit TLV inférieur à spécifié

Protection des yeux et du visage

Il est recommandé de porter des lunettes de protection et/ou des écrans faciaux pour éviter tout contact avec les yeux, irritation ou blessure.

Protection de la peau Porter des gants résistants aux produits chimiques et des vêtements de protection appropriée; bottes au besoin pour éviter tout contact avec la

protection appropriés; bottes au besoin pour éviter tout contact avec la peau. Laver la peau exposée souvent avec de l'eau et du savon. Les

vêtements souillés doivent être laves avant la réutilisation.

Protection respiratoire

La ventilation générale des pièces est normalement adéquate. Évitez de

respirer le brouillard ou vapeurs de produit. L'utilisation d'un respirateur approprié est recommandée chaque fois que les concentrations dans

l'air dépassent la TLV.

### Section 9. Physical and chemical properties

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

**Apparence** Émulsion blanche

**Odeur** Léger

Seuil d'odeurAucune donnée disponiblePHAucune donnée disponiblePoint de fusionAucune donnée disponible

Point de congélation

Aucune donnée disponible
Point d'ébullition

Aucune donnée disponible
100 °C (212 °F)

Point d'éclair Sans objet

Taux d'évaporation relatif (acétate de butyle = 1) Aucune donnée disponible Inflammabilité (solide, gaz) Aucune donnée disponible

Limites supérieures/inférieures d'explosivité
Pression de vapeur

Densité de vapeur

Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible

Densité relative (densité spécifique)

1,03 kg par litre 8,6 lb par gallon

Solubilité Eau : Complète

Coefficient de partage n-octanol/eau Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation Sans objet

Viscosité Aucune donnée disponible
Teneur en COV Aucune donnée disponible

#### Section 10. Stability and reactivity

**10.1 Réactivité**Aucune information supplémentaire disponible

10.2 Stabilité chimique Stable dans des conditions normales

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Il n'y aura pas de polymérisation dangereuse.

**10.4 Conditions à éviter**Températures extrêmement élevées ou basses. Eviter le gel

**10.5 Matériaux incompatibles** Acides forts, alcalis et agents oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et divers dérivés

d'hydrocarbures.

# Section 11. Toxicology information

#### 11.1 Information sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë** Aucun effet indésirable n'est prévu dans le cadre de l'utilisation prévue.

Irritation/corrosion cutanée Peut provoquer une irritation de la peau

**Yeux** Peut provoquer de graves irritations et lésions oculaires.

**Respiration ou sensibilisation cutanée** Peut provoquer une irritation respiratoire

reut provoquer une intration respiratori

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucune donnée disponible

Cancérogénicité

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations
supérieures à 0,1 % n'est identifié comme cancérogène par le National

EN (Anglais) Page 4 sur 6



# **ACRYL-BINDER**

### Fiche de données de sécurité

chemical solutions to concrete problems

Selon le règlement 29 CFR 1910.1200, le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) (SGH), le règlement sur les produits dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

Toxicology Program des États-Unis, le U.S. Occupational Safety and Health Act, ou l'Agence internationale Recherche sur le cancer (CIRC))

Aucune donnée disponible

Toxicité pour la reproduction Toxicité pour certains organes cibles

Exposition unique Aucune donnée disponible Exposition répétée Aucune donnée disponible Risque d'aspiration Aucune donnée disponible

### Section 12. Ecological information

12.1 ÉcotoxicitéAucune donnée disponible12.2 Persistance et dégradabilitéAucune donnée disponible12.3 Potentiel de bioaccumulationAucune donnée disponible12.4 Mobilité dans le solAucune donnée disponible

**12.5 Autres effets indésirables** Éviter les rejets dans l'environnement

#### SECTION 13. Disposal Considerations

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

L'utilisateur de ce matériel a la responsabilité d'éliminer les matériaux non utilisés, les résidus et les récipients conformément à toutes les lois et réglementations locales, étatiques et fédérales concernant le traitement, l'entreposage et l'élimination des déchets dangereux et non dangereux.

### SECTION 14. Transport information

Conformément à l'US DOT Pas de marchandises dangereuses au sens de la réglementation en

matière de transport.

#### Conformément à ADR / RID / ADNR / IMDG / OACI / IATA

<u>14.1 Numéro ONU</u> Pas de marchandises dangereuses au sens de la réglementation en

matière de transport.

14.2 Désignation officielle de transport ONU Composés à libération de moules, N.O.I.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport
14.4 Groupe d'emballage
Sans objet

14.5 Dangers environnementaux Aucune information supplémentaire disponible

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur

14.7 Transport en vrac selon

Annexe II de la convention MARPOL 73/78 et recueil IBC Aucune information supplémentaire disponible

14.8 Transport en vrac selon

**CFR 49 173.15** Sans objet

#### SECTION 15. Regulatory information

# 15.1 Réglementations/législations en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

15.1.2 Réglementation des États-Unis

L'article 313 Ne contient aucun ingrédient égal ou supérieur au niveau de déclaration

De Minimus

La TSCA Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés

PROPOSITION 65 Sans objet

EN (Anglais) Page 5 sur 6



### **ACRYL-BINDER**

#### Fiche de données de sécurité

Selon le règlement 29 CFR 1910.1200, le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) (SGH), le règlement sur les produits dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

15.1.3 Réglementation du Canada

Cette FDS a été préparée conformément aux critères de danger de la Règlement sur les produits dangereux (Crédit : HPR) (SIMDUT 2015) et la FDS contient tous les les renseignements exigés par le RPD. Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés

DSL

15.2 Évaluation de l'innocuité des produits chimiques

Aucune évaluation de l'innocuité chimique n'a été réalisée.

#### Section 16. Other information

Date de délivrance 3-11-2025 Version du 3.1 Numéro 67

Date de l'émission précédente 13-07-2023 Préparateur Nox-Crete, Inc.

#### Documentation de référence

Les informations et les recommandations contenues dans le présent document sont, à la connaissance de Nox-Crete, Inc., exactes et fiables à la date de publication. Vous pouvez contacter Nox-Crete, Inc. pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible auprès de Nox-Crete, Inc. Les informations et les recommandations sont proposées à l'acheteur/utilisateur pour examen et examen. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que le produit est adapté à l'usage prévu. Des avertissements appropriés et des procédures de manipulation sécuritaire doivent être fournis à tous les manipulateurs et utilisateurs. Étant donné que les conditions d'utilisation du produit ne sont pas sous le contrôle du fabricant, il est du devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation en toute sécurité de ce produit. Étant donné que les informations fournies dans le présent document peuvent avoir été obtenues en partie de laboratoires indépendants ou d'autres sources qui ne sont pas sous notre supervision directe, aucune déclaration n'est faite selon laquelle les informations sont exactes, fiables, complètes ou représentatives et l'acheteur/utilisateur ne peut s'y fier qu'à ses risques. Nous n'avons fait aucun effort pour censurer ou dissimuler les aspects délétères de ce produit. De plus, étant donné que nous ne pouvons pas prévoir ou contrôler les nombreuses conditions différentes dans lesquelles ces informations ou nos produits peuvent être utilisés, nous ne garantissons pas que les précautions de santé et/ou de sécurité que nous avons suggérées seront adéquates pour toutes les personnes et/ou situations impliquant leur manipulation ou leur utilisation. De même, nous ne donnons aucune garantie d'aucune sorte que l'utilisation ou l'élimination de ce produit est conforme à toutes les lois fédérales, étatiques ou locales. Il est de l'obligation de chaque acheteur/utilisateur du produit mentionné dans le présent document de déterminer et de se conformer aux exigences de toutes les lois applicables. Si l'acheteur/l'utilisateur remballe ce produit, il est de la responsabilité de l'acheteur/de l'utilisateur de s'assurer que la santé, la sécurité et d'autres informations nécessaires sont incluses avec et/ou sur le contenant. Nox-Crete, Inc. exhorte chaque client ou destinataire de cette FDS à l'étudier attentivement et à consulter l'expertise appropriée, si nécessaire ou approprié, pour prendre connaissance et comprendre les données contenues dans cette FDS et tous les dangers associés à ce produit. La modification de ce document est strictement interdite. Sauf dans la mesure requise par la loi, la republication ou la retransmission de ce document, en tout ou en partie, n'est pas autorisée.

#### Texte intégral des phrases R, H et EUH

Irritation oculaire. 2 - Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 H319

H319 - Provoque une irritation oculaire grave

P264 : Laver... soigneusement après la manipulation

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Retirez les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à faire - continuez à rincer

P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN (Anglais) Page 6 sur 6